

**CEREMONIE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION  
ENTRE LA COMMISSION DE L'UEMOA ET L'AGETIER**

**RELATIF AU PROJET D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE  
DANS LES REGIONS DE MOPTI (CERCLE DE DOUENTZA)  
ET DE TOMBOUCTOU**

**DISCOURS DU MINISTRE DES MINES DE L'ENERGIE  
ET DE L'EAU M ; Hamed Diane SEMEGA**

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances  
Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA;  
Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis pour la cérémonie de signature de **la** convention entre la Commission de l'UEMOA et l'AGETIER relatif au projet d'hydraulique villageoise dans les régions de Mopti (cercle de Douentza) et de Tombouctou.

Ce projet, qui entre dans le cadre de l'atteinte d'un des objectifs de développement du Millénaire, à savoir, réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de population n'ayant pas accès à l'eau potable, revêt pour le gouvernement malien une importance capitale dans nos efforts de d'amélioration des conditions de vie des populations.

L'objectif global du Projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des régions de Mopti (cercle de Douentza) et de Tombouctou.

De façon spécifique, le projet vise la satisfaction des besoins en eau potable et l'amélioration de l'organisation autour des points d'eau. Le

projet s'inscrit dans le CSLP et concoure à l'atteinte des objectifs de développement du millénaire.

Le Projet Hydraulique villageoise dans les régions de Mopti (Cercle de Douentza) et de Tombouctou a pour objet l'extension et la consolidation de l'accès à l'eau potable des populations à travers :

- la mise en place d'infrastructures d'hydraulique (forages équipés de pompes) ;
- la conduite d'actions d'information, d'éducation et de communication au profit des populations bénéficiaires.

Les principaux résultats attendus du Projet sont :

- 350 forages positifs sont réalisés ;
- 350 pompes sont installées ;
- 350 comités de gestion de points d'eau sont mis en place et leurs membres formés et sensibilisés ;
- 1 système de suivi quantitatif et qualitatif de la ressource eau est mis en place.

Le Projet couvre :

- quinze (15) communes rurales du cercle de Douentza dans la région de Mopti,
- treize (13) communes rurales du cercle de Diré,
- treize (13) communes rurales du cercle de Goundam,
- neuf (9) communes rurales du cercle de Gourma Rharous,
- huit (8) communes rurales du cercle de Niafunké,
- six (6) communes rurales du cercle de Tombouctou tous de la région de Tombouctou.

Au sein de ces communes, les réalisations concerneront prioritairement les villages dépourvus de points d'eau modernes et secondairement les villages déficitaires.

Ce projet, qui est d'une importance capitale pour les autorités maliennes, est conforme à nos priorités de développement et s'insère dans le plan d'action du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

L'UEMOA, à travers le financement de l'AFD, a mis à la disposition du Gouvernement malien un montant de 2 milliards 730 millions de FCFA pour la réalisation de 350 forages équipés de 350 pompes dans les régions de Mopti et de Tombouctou.

C'est le lieu, au nom du Gouvernement du Mali, d'adresser toute notre reconnaissance à la Commission de l'UEMOA à travers elle l'AFD.

Je vous remercie.